

**Solidaires**  
SYNDICAT NATIONAL  
Finances  
Publiques

la 50  
**CGT**  
Finances  
Publiques

**UNSA**  
DGFIP

**Cfdt**  
des choix, des notes  
Finances

**FO**  
la force syndicale

**DGFIP**

Saint-Lô, le 14 Février 2013

Monsieur le Directeur

Pour cause d'intempéries neigeuses, les agents de la DDFIP 50 ont, le 18 janvier dernier, rencontré des difficultés pour se rendre sur leur lieu de travail. Certains ont même dû y renoncer.

Cette situation représente une perte de temps importante pour les intéressés, pouvant aller jusqu'à une journée complète.

En votre qualité de Directeur, vous avez toute latitude pour octroyer des facilités horaires aux agents dès lors que les conditions météorologiques les empêchent de rejoindre leur poste de travail ou les obligent à le quitter pendant les plages fixes.

Vous pouvez également accorder des autorisations d'absence exceptionnelles en présence de difficultés importantes et ponctuelles.

C'est pourquoi, l'ensemble des représentants du personnel vous demandent d'étudier toute mesure permettant de compenser ou de limiter ces pertes d'heures.